



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

NOVEMBRE 2021

Prévention et promotion de la santé en milieu scolaire

Rapport de la Commission consultative des associations partenaires – COPAR

Anne Bourgoz Froidevaux



Photo de couverture: Adobe Stock

Secrétariat général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Faubourg de l'Hôpital 68, Case postale 556, CH – 2002 Neuchâtel

+41 32 889 69 72 – ciip@ne.ch

www.ciip.ch

Sommaire

Résumé	5
La COPAR	5
Préambule	6
Contexte	6
Le mandat de la COPAR	6
Quelques arguments	6
Constats	7
La santé des enseignant·es, la santé à l'école.....	7
Approche systémique	7
Sur le plan des conditions-cadres	8
Manque de ressources financières pour agir sur la santé des enseignant·es.....	8
Intercantonalité, hétérogénéité des pratiques.....	8
Sur le plan du métier d'enseignant·e	9
Facteurs de stress	9
Le métier d'enseignant·e change	9
Diversité des intervenant·es dans l'école	9
Les nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes.....	10
Relation avec les directions	10
Relations écoles-familles	10
Sur le plan de la formation.....	11
Rôle des HEP — Hautes écoles pédagogiques — et de la FORDIF.....	11
Formation des référant·es en santé et sécurité dans les établissements.....	12
Programmes — dispositifs	12
CAPPEs (et autres dispositifs cantonaux).....	12
Jura	12
Neuchâtel	13
Valais	13
Vaud	13
Berne	13
Fribourg	13
Genève	14
Écoles en santé	15
MindMatters.....	15
L'école en action — prévention du stress au travail.....	15

Alliance PSE.....	16
Réseau d'écoles21	16
Brochure Qualité de vie dans les écoles par Marc Thiébaud	16
Feel-ok.ch	17
Cahier de référence pour les professionnel·les « Promouvoir la santé psychique des adolescent·es à l'école et dans l'espace social ».....	17
Rapport sur les perturbations scolaires	17
Données et informations intercantonales romandes	18
Principes à retenir	18
Conclusions à l'intention de l'AP-CIIP	19
Réseau et coordination.....	19
Formation	19
Relations écoles-familles.....	20
Information, promotion.....	20
Évaluation et recherche.....	20
Références	21
Présentations et intervenantes.....	21
Références bibliographiques	21

Résumé

Pour répondre à des préoccupations du Syndicat des enseignantes et des enseignants de Suisse romande (SER) concernant la santé des enseignant-es, Monika Maire-Hefti, Présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), a confié en 2017 le mandat à la commission consultative des associations partenaires (COPAR) de mener une réflexion sur la question afin de soumettre des recommandations à l'Assemblée plénière de la CIIP. Ce rapport synthétise les échanges entre les membres de la COPAR ainsi qu'avec des intervenantes externes, spécialistes de domaines concernés. En ressortent d'une part quelques principes forts, tels que l'approche systémique, la continuité de l'action (prévention, intervention, postvention) ou les processus participatifs, et, d'autre part, des domaines d'action comme la création d'une plateforme commune, l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignant-es ainsi que celles des cadres (FORDIF), l'instauration d'un véritable partenariat avec les familles ou la mise en place d'une veille dans le domaine.

La COPAR

La commission consultative des associations partenaires (COPAR) est un instrument de consultation et de concertation de la CIIP. Elle est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduire des réflexions communes, pouvant amener à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'Espace romand de la formation. Elle réunit des délégué-es de la conférence des secrétaires généraux (CSG) et de la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignant-es (SER), de chef-fes d'établissement primaire et secondaire (CLACESO) et de recteurs et rectrices de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Préambule

Ce rapport porte sur le contenu de plusieurs réunions de la commission des partenaires (COPAR) — mandatée pour mener une réflexion sur la question de la santé des enseignant·es — entre novembre 2018 et septembre 2020. Il ne se veut pas exhaustif sur la thématique de la santé des enseignant·es mais a pour objectif de réunir et synthétiser les échanges entre les membres de la COPAR ainsi qu’avec des expertes invitées à présenter des projets, travaux, etc.

Contexte

Dans un courrier adressé en septembre 2017 à la Présidente de la Conférence intercantonale de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) Monika Maire-Hefti, le Président et le secrétaire général du Syndicat des enseignantes et des enseignants de Suisse romande (SER) faisaient part de leurs inquiétudes concernant la santé des enseignant·es romand·es, à la suite d’une enquête menée quelques mois plus tôt ([Studer & Quarroz, 2017](#)). Ils demandaient notamment à la CIIP de créer un groupe paritaire afin d’harmoniser les dispositifs cantonaux et d’inscrire la problématique de la santé des professionnel·les à l’école dans son programme d’activité.

N’étant pas l’employeur des enseignant·es et disposant d’un champ de compétences clairement délimité qui ne l’autorise pas à prendre des décisions dans le domaine de la santé des enseignant·es, la CIIP ne peut entrer en matière concernant ces demandes. Elle peut cependant mener des réflexions et faire des recommandations. Elle a donc mandaté la commission des partenaires (COPAR – voir encadré p. 4), jugée représentative des milieux concernés, pour mener une réflexion sur la santé des enseignant·es.

Le mandat de la COPAR

La COPAR a ainsi été chargée de mener une réflexion dans l’objectif de partager et de discuter les préoccupations, mais aussi les expériences, bonnes pratiques, projets/programmes existants (en Suisse ou à l’étranger) ainsi que les idées et propositions relayées par ses membres ainsi que par des représentant·es d’autres organisations ou institutions spécialisées dans le domaine de la santé des enseignant·es. Ce rapport synthétise ces différents échanges et en tire les éléments principaux ci-dessous, afin de permettre à l’Assemblée plénière de la CIIP de se positionner sur d’éventuelles recommandations à émettre.

Quelques arguments

Tous les partenaires impliqué·es dans la réflexion étant d’accord sur la nécessité d’agir pour améliorer la santé des enseignant·es, elles et ils ont également fait régulièrement part des raisons pour lesquelles cela leur paraissait important. Au-delà du fait que les enseignant·es sont en droit de prétendre au bien-être au travail en tant que tel, ce qui constitue déjà un argument en soi, d’autres arguments ont été régulièrement évoqués :

- la santé des enseignant·es constitue l'un des facteurs importants de la qualité de l'enseignement, en corrélation avec la santé des élèves et le climat scolaire notamment;
- les enseignant·es sont plus souvent seul·es et moins bien encadré·es face aux problématiques de santé au travail que les travailleurs et travailleuses d'autres domaines professionnels;
- investir dans la prévention devrait permettre de limiter les coûts de l'intervention dans des situations de crise, de maladie, etc. (cette hypothèse reste à démontrer, notamment en évaluant l'impact positif de projets comme *L'école en action* – voir plus bas sous « Projets et dispositifs »).

Constats

Lors des réunions de la COPAR sur la question de la santé des enseignant·es, différents constats se sont régulièrement dégagés. En voici la synthèse.

La santé des enseignant·es, la santé à l'école

Approche systémique

Bien que la santé des enseignant·es soit le sujet prioritaire des réunions et échanges des membres de la COPAR, elle est conçue d'emblée de manière systémique, c'est-à-dire comme étant imbriquée dans un système dans lequel elle entretient des relations étroites avec les autres acteurs et actrices, principalement les élèves et la direction.

- Dans ce sens, elle ne doit pas être abordée (uniquement) pour elle-même, mais comme contribuant largement à la qualité de l'enseignement, de l'éducation.
- Lorsqu'on agit sur le climat scolaire, sur la santé des élèves ou des directions notamment, on peut améliorer la santé des enseignant·es.

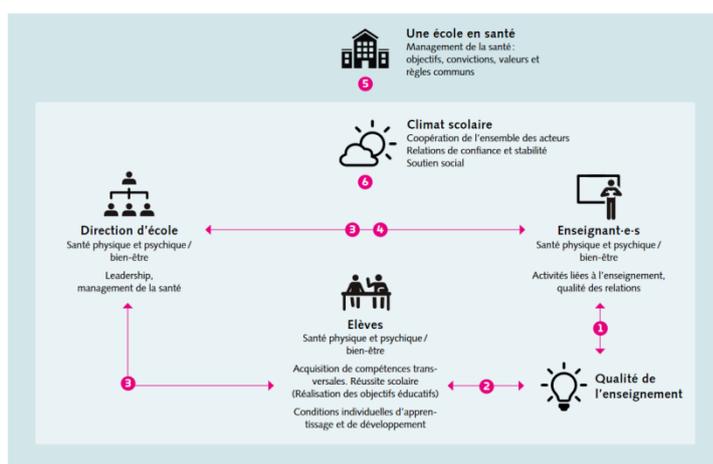


Figure 1. L'interdépendance des acteurs et actrices de l'école (Alliance PSE, 2018). [En ligne ici](#)

→ Cette conception globale de la santé à l'école est renforcée par le constat exposé par deux chercheuses lors d'une présentation au sujet des perturbations scolaires: il est difficile de résoudre véritablement, à long terme, une situation problématique si on focalise sur l'individu qui semble être source de dysfonctionnement. Agir également sur l'ensemble des acteurs et actrices et à un niveau plus global permet de trouver des solutions plus pérennes. Dans ce sens, le travail en amont (prévention) sur le climat scolaire — par des projets qui impliquent tous les membres de l'établissement — peut faire baisser les tensions et favoriser le vivre-ensemble (Gremion & Monney, 2021).

Sur le plan des conditions-cadres

Manque de ressources financières pour agir sur la santé des enseignant·es

L'insuffisance de ressources financières dans le domaine de la santé des enseignant·es est relevée à maintes reprises, ainsi que l'une de ses conséquences directes: on est régulièrement forcé d'agir tardivement, lorsque la crise est installée. Aussi ne suffit-il pas d'augmenter les ressources pour pallier ce manque; il est également question d'en allouer à des mesures de prévention, non seulement pour limiter les dégâts, mais aussi, potentiellement, les coûts impliqués par des interventions tardives dans des situations de crise.

Intercantonalité, hétérogénéité des pratiques

Les petits cantons sont, de manière générale, plus pragmatiques et plus enclins à faire avancer rapidement les projets, contrairement aux grands cantons, plus hiérarchisés et fragmentés, qui peinent à les mettre en œuvre.

Selon les cantons, les dispositifs et mesures diffèrent. Les membres et intervenantes ont évoqué diverses pratiques et modalités:

- centre dédié à la santé des enseignant·es (CAPPES à Neuchâtel et ACCES à Berne — voir sous « Projets et dispositifs »);
- enseignant·es référent·es dans les établissements, impliquant une formation et une décharge. Cette modalité soulève la question de la confiance, importante dans le domaine de la santé: selon la relation avec le ou la référent·e, un·e enseignant·e peut se sentir en confiance ou, au contraire, hésiter à se confier. Même si ce système est jugé utile, la question de l'autonomie reste un point fondamental et impose d'avoir d'autres relais, comme ceux mentionnés ici ;
- des personnes ressources dans les départements concernés (instruction publique, mais aussi santé);
- des organismes, structures externes, notamment pour apporter un soutien ou intervenir ponctuellement sur des thématiques ciblées, tels que des associations de parents d'élèves par exemple.

Par ailleurs, la question de l'application ou la généralisation d'un modèle issu d'un autre pays — ou de la région alémanique — a également été discutée. Il semble que ce qui est issu des régions germanophones et anglo-saxonnes soit moins facile à adapter en Suisse romande que ce qui est issu du monde francophone. De même, il ne paraît pas systématiquement faisable d'adapter telles quelles des mesures mises en place dans des cantons alémaniques, par exemple des systèmes qualité qui y sont bien perçus. De manière générale, les membres relèvent qu'il ne serait pas souhaitable d'imposer un même modèle dans tous les cantons romands; le bon niveau pour choisir les mesures adaptées pour la santé du corps enseignant semble être celui de l'établissement.

Faisant régulièrement le constat de l'hétérogénéité des pratiques, les membres de la COPAR expriment une volonté de mieux coordonner ou du moins de mieux connaître les différentes pratiques, en particulier les bonnes pratiques. Dans ce sens, le besoin d'une plateforme ou d'un portail romand se fait sentir et est discuté à plusieurs reprises. Il est souvent question du site alémanique [feel-ok.ch](https://www.feel-ok.ch), destiné aux jeunes, qui propose également une plateforme pour les enseignant·es.

Sur le plan du métier d'enseignant·e

Facteurs de stress

Une enquête du CAPPEP ([CAPPEP, 2016](#)) relève différents facteurs de stress, dont deux particulièrement importants (les deux premiers mentionnés ici) :

- **La charge de travail**
- **La relation avec les élèves**
- La relation avec les parents
- La multiplicité des changements et réformes
- La composition des classes
- Le manque de soutien et de communication avec la hiérarchie

Ces résultats rejoignent la plupart des constats faits lors des réunions de la COPAR sur la santé des enseignant·es. Ce qui retient l'attention dans le rapport du CAPPEP comme dans les échanges entre les membres de la COPAR, est le fait que le stress n'est pas seulement dû à ces facteurs eux-mêmes, mais à l'évolution, aux changements qui ont affecté de nombreux aspects du métier d'enseignant·e, que ce soit la charge administrative, les élèves et spécifiquement les élèves à besoins éducatifs particuliers, la relation avec les parents ou encore la succession de changements et de réformes.

Le métier d'enseignant·e change

Comme mentionné ci-dessus, les enseignant·es font face à de nombreux changements qui ont un impact sur la manière d'exercer leur métier. Parmi les thématiques qui posent des difficultés aux enseignant·es ont été évoqués la succession de réformes, l'école inclusive, le harcèlement ou l'éducation numérique. Or les enseignant·es n'ont pas toujours le temps, les ressources, les compétences ou le soutien nécessaire pour faire face aux changements dans leur travail. Plus généralement, ces diverses évolutions ainsi que des difficultés de communication au sein du système scolaire génèrent un climat d'insécurité et d'inquiétude dans lequel les tensions, les dysfonctionnements ou le stress sont exacerbés et moins bien supportés.

Les membres de la COPAR partagent assez généralement l'avis que les élèves d'aujourd'hui ne sont pas celles et ceux d'il y a 20 ou même 10 ans. En raison notamment d'une école voulue plus inclusive, les classes sont plus hétérogènes que par le passé — ou, pour le dire autrement, l'hétérogénéité est devenue une problématique centrale. Les pratiques enseignantes doivent évoluer et s'adapter pour être en adéquation avec les élèves, et, de manière générale, avec la société actuelle, au risque de creuser un décalage de plus en plus grand et de générer une source d'épuisement et de conflits potentiels. Les enseignant·es semblent être inévitablement appelé·es à élargir leur palette de pratiques pédagogiques pour être en mesure de s'adapter à ces changements (l'enseignement frontal étant perçu comme largement insuffisant pour répondre aux besoins et attentes des élèves d'aujourd'hui), en particulier celles permettant de mieux gérer la diversité dans les classes. Il s'agit également, concernant les adolescent·es par exemple, de mieux connaître les élèves pour mieux comprendre ce qui se joue à l'école, notamment, pour eux.

Diversité des intervenant·es dans l'école

Les enseignant·es doivent pouvoir trouver du soutien lorsqu'ils et elles sont en difficulté dans leur classe. Les possibilités diffèrent selon les cantons, mais globalement on constate que de plus en plus de spécialistes sont amenés à intervenir dans l'école, pour soutenir les enseignant·es ou les élèves (apportant ainsi une aide aux enseignant·es). Les enseignant·es spécialisé·es, les médiateurs et médiatrices, les infirmières et infirmiers scolaires, les logopédistes, les psychologues, éducateurs

sociaux et éducatrices sociales, conseillères familiales et conseillers familiaux... font partie des spécialistes auquel·les peuvent s'adresser les enseignant·es.

Si ce soutien est nécessaire et doit être rendu plus accessible encore, il est aussi indispensable de clarifier le rôle des un·es et des autres et d'éviter une démultiplication des mesures d'aide. La confusion parfois occasionnée peut conduire à écarter l'avis et les compétences des enseignant·es en déléguant de plus en plus souvent les situations sortant de l'ordinaire (élèves à besoins éducatifs particuliers, difficultés de comportement, par exemple) à d'autres professionnel·les. Le rôle, le métier et le périmètre de l'action des enseignant·es sont ainsi interrogés. Certain·es intervenant·es rappellent ici l'importance de leur formation (voir ci-dessous « Rôle des HEP et de la FORDIF »). Il s'agit de renforcer les compétences des enseignant·es pour leur permettre de développer des outils adaptés au contexte actuel et de clarifier le rôle des autres spécialistes qui interviennent pour soutenir les enseignant·es, dans des modalités telles que la collaboration et le coenseignement par exemple, et non pour les remplacer.

Les enseignant·es novices

Le taux d'enseignant·es quittant la profession en début de carrière interroge et le lien est fait avec la problématique de la santé des enseignant·es. Il est envisagé de leur apporter un soutien, d'une part en améliorant la formation initiale et continue, d'autre part en les accompagnant mieux à l'intérieur des établissements lorsqu'elles et ils arrivent sur le terrain, par exemple sur des aspects comme la relation avec les familles, pour lesquels la formation ne les prépare pas ou peu.

Relation avec les directions

Les directions d'établissement sont reconnues comme jouant un rôle important dans la santé des enseignant·es. Elles doivent pouvoir soutenir le personnel enseignant en difficulté, mais également être des relais afin d'orienter leurs collègues vers les spécialistes et structures adéquates. Or les directeurs et directrices sont souvent démunis·es face aux situations de crise, notamment en raison d'un manque de compétences dans le domaine des ressources humaines en lien avec la santé (jusqu'à là, la FORDIF¹ ne formait pas à ces questions. Voir plus bas « Rôle des HEP et de la FORDIF »). Ces situations peuvent par ailleurs les mettre eux-mêmes ou elles-mêmes en difficulté. Il faut également relever que le rôle joué par les directions est différent d'un canton à l'autre, ce qui ne facilite pas la coordination dans ce domaine.

Relations écoles-familles

La question des relations avec les parents/familles est souvent évoquée. Elle peut être source de stress pour le corps enseignant, d'autant plus dans des moments clés comme l'orientation par exemple. Des médiateurs et médiatrices peuvent intervenir, mais, comme c'est souvent le cas dans les problématiques évoquées, les pratiques sont différentes dans chaque canton.

À la FAPERT, on prend cette question très au sérieux. La fédération peut d'ailleurs elle-même agir en tant que médiatrice et ses représentant·es mentionnent que certaines associations de parents ont rédigé des chartes afin de clarifier les relations école-familles. Elles et ils relèvent cependant des obstacles à l'influence et aux actions des associations. Elles ne sont par exemple représentatives que d'une partie des parents, qui sont membres. Elles sont peu visibles au-delà de leurs membres, ce qui limite leur marge de manœuvre. De plus, les parents qui manifestent leur mécontentement auprès des enseignant·es ou des directions ne seraient bien souvent pas membres des associations de parents d'élèves. Les représentant·es de la FAPERT signalent enfin que certains parents craignent d'intervenir

¹ Formation en Direction d'Institutions de formation — FORDIF <https://www.fordif.ch/> (consulté le 16.03.21)

auprès du corps enseignant ou de la direction lorsque des problèmes se présentent, de peur que leur enfant en pâtisse.

La FAPERT souhaite améliorer sa visibilité auprès de l'ensemble des parents ainsi que mieux définir son rôle afin de pouvoir faciliter les relations école-familles. Ses représentant-es proposent notamment un mandat, d'entente entre les autorités scolaires, les départements de l'instruction publique et les associations de parents, pour que celles-ci puissent intervenir dès la rentrée de chaque année, afin d'informer plus largement. Par ailleurs, la FAPERT et le SAEN (Syndicat autonome des enseignant-es neuchâtelois-es) rencontrent les étudiant-es de 1^{re} année dans les Hautes écoles pédagogiques (HEP) afin de présenter leurs activités en tant que partenaires de l'école.

Face à la diversité intercantonale et aux lacunes constatées, l'idée de lister les bonnes pratiques est évoquée à plusieurs reprises. Dans ce sens, la plateforme neuchâteloise École-famille² ou les chartes rédigées par différentes associations sont mentionnées à titre d'exemple.

Il est également reconnu par l'ensemble des membres de la COPAR qu'une bonne communication et une meilleure implication des parents dans la vie de l'école pourraient contribuer au bien-être de l'ensemble des acteurs et des actrices. La question des relations écoles-familles est donc loin d'être périphérique. Un véritable partenariat reste à inventer, dans lequel les parents n'ont pas uniquement des devoirs mais sont de véritables partenaires et dans lequel les relations parents-enseignant-es ne se résument pas aux situations de tension.

Sur le plan de la formation

Rôle des HEP — Hautes écoles pédagogiques — et de la FORDIF

La formation est souvent mentionnée comme l'un des axes possibles pour l'action dans le domaine de la santé des enseignant-es : mieux les préparer sur des questions autres que l'enseignement en tant que tel est clairement un besoin, en formation initiale et continue. Comme mentionné plus haut, les enseignant-es tireraient des bénéfices d'une meilleure préparation à certains aspects concrets auxquels elles et ils sont confronté-es sur le terrain. Quant aux directions, elles ont un besoin avéré de formation dans le domaine de la santé et en ressources humaines plus généralement, afin de pouvoir intervenir lors de situations problématiques, soutenir le corps enseignant ou orienter leurs collègues vers les personnes et structures compétentes.

Une meilleure formation sur les questions sur lesquelles l'école évolue est aussi nécessaire pour que les enseignant-es soient mieux outillé-es face aux changements, par exemple l'éducation numérique, le harcèlement ou l'école inclusive. Comme mentionné plus haut, la question de la diversité dans les classes est une préoccupation très vive actuellement, et la question de la formation semble être cruciale sur ce point si on souhaite permettre aux enseignant-es de se sentir suffisamment compétant-es et éviter de déléguer de plus en plus de situations à d'autres spécialistes.

Si le contenu des formations est un domaine dans lequel la CIIP ne peut intervenir directement, ces aspects pourraient toutefois être discutés dans la Conférence latine de la formation des enseignant-es (CLFE). Il faut relever par ailleurs que des travaux ont été menés, notamment pour la FORDIF. Les organes CIIP concernés ont été consultés et une adaptation de la formation a été validée.

² <https://portail.rpn.ch/parents/eco-fam/Pages/Accueil.aspx> (consulté le 29.03.21)

Formation des référent-es en santé et sécurité dans les établissements

La question de savoir qui doit pouvoir intervenir dans un établissement pour les questions de santé a été discutée à plusieurs reprises. Pour certain-es, un-e référent-e santé doit être formé-e dans chaque établissement et bénéficier de décharges pour cette fonction et pour la formation. D'autres souhaitent éviter de multiplier les intervenant-es et préfèrent faire appel à des spécialistes en cas de besoin ou recourir à des coachs pour intervenir ponctuellement, notamment auprès des directions, et, plus globalement, fonctionner avec les forces existantes à l'interne et à l'externe.

Il existe une formation pour les enseignant-es, un CAS en promotion de la santé à la HEP Vaud et à Zürich.

Programmes — dispositifs

Différents programmes, dispositifs, documents et projets ont été discutés, parfois présentés par des intervenantes externes.

CAPPES (et autres dispositifs cantonaux)

Dans le canton de Neuchâtel, le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) réunit cinq collaborateurs et collaboratrices ainsi que des intervenant-es externes sur mandat. Ils et elles interviennent selon un concept de continuité : en prévention, intervention et postvention. Le CAPPES offre des services de médiation et de soutien aux enseignant-es, de suivi de projets d'établissement, d'élaboration et évaluation de projets, d'enquête... Il est souvent cité en exemple. On lui reconnaît de nombreux avantages et qualités : rapidité, compétences de professionnel-les de différents domaines, autonomie, professionnalisme et bon rapport entre confiance et confidentialité. Seul le canton de Berne dispose d'un centre comparable (ACCES, voir ci-dessous).

<https://www.ne.ch/autorites/DFDS/capp/Pages/accueil.aspx>

Il existe des structures similaires dans les autres cantons romands :

Jura

- **Antenne de santé scolaire**: chaque établissement possède un groupe de travail formé du personnel scolaire (direction, médiation, infirmier/infirmière scolaire, etc.). Il met en place des activités en vue de répondre à des problématiques rencontrées dans l'école, traitant de la santé des élèves ainsi que des enseignant-es.
- **Service d'aide et de conseil aux employé-es (SACE)** du Jura.
- **Groupe de confiance du canton**: en cas de difficulté rencontrée sur la place de travail (conflit hiérarchique ou entre collègues), le personnel peut s'adresser aux membres du Groupe de confiance de manière gratuite et confidentielle, pour obtenir un lieu d'écoute, de conseil, d'appui ou de médiation.
- **Accompagnement de la pratique enseignante**: dans le cadre de sa formation continue, la HEP BEJUNE offre un soutien personnalisé et des mesures d'accompagnement aux enseignant-es³.

³ <https://www.hep-bejune.ch/fr/Formations-continues/Formation-continue/Accompagnement-de-la-pratique-enseignante/Accompagnement-de-la-pratique-enseignante.html> (consulté le 15.10.21)

- Appel aux **conseillers et conseillères pédagogiques**.
- **Accompagnement personnalisé par un-e mentor-e ou un-e professionnel-le du développement personnel** sur demande de l'enseignant-e.

Neuchâtel

Un groupe de confiance destiné spécifiquement aux enseignant-es neuchâtelois-es s'ajoute aux différents services proposés par le CAPPE (voir ci-dessus).

Valais

- **Formation continue**: la HEP-Valais met à disposition un catalogue de formations, traitant notamment de questions liées à la santé des enseignant-es⁴.
- **Bureau de consultation sociale**: service dont la mission est de contribuer à résoudre les difficultés d'ordre psychologique et/ou social que rencontrent les membres du corps enseignant et qui ont une incidence sur l'activité professionnelle et/ou le milieu du travail.

Vaud

- Une **déléguée cantonale au climat scolaire** accompagne les démarches pour mettre sur pied un nouvel outil d'analyse qui sera mis à la disposition des directions d'établissement.
- Les **délégué-es PSPS** (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) sont présent-es dans chaque établissement et sont coordonné-es par un délégué cantonal (*cf. Concept 360, 4.2.1 à 4.2.3*⁵).
- Le *Concept 360* demande que les établissements travaillent également à des **solutions d'accompagnement des enseignant-es** via diverses mesures, de la consultation collaborative à la supervision, l'intervision et le coaching (*cf. Concept 360, 3.3*⁵).

Berne

Le **centre ACCES** s'adresse au corps enseignant, aux directions d'école, aux commissions scolaires et à tout-e professionnel-le en milieu scolaire des écoles publiques bernoises. L'équipe d'ACCES travaille de manière strictement confidentielle et intervient à la demande des collaborateurs et collaboratrices de l'école qui rencontrent des difficultés professionnelles et/ou qui souhaitent développer leurs compétences. Elle propose notamment des services de conseil pédagogique, soutien psychologique, conseil ou médiation lors de difficulté de communication, mise en place et/ou animation de réseaux pluridisciplinaires, analyse et propositions pour l'amélioration du climat scolaire, etc.⁶

Fribourg

- Pour répondre aux obligations des diverses lois (scolaire, sur la santé, sur la jeunesse), les Directions de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) et de la santé publique et des affaires sociales (DSAS) du canton de Fribourg développent une **politique commune en matière de promotion de la santé et de prévention à l'école**. Ensemble, elles ont élaboré un concept global sur le sujet. La santé des personnels des établissements (directions,

⁴ <https://www.hepvs.ch/formation-continue-enseignants/catalogue-des-cours> (consulté le 15.10.21)

⁵ *Concept 360: Concept cantonal de mise en œuvre et de coordination des mesures spécifiques en faveur des élèves des établissements ordinaires de la scolarité obligatoire* <https://www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/concept-360/> (consulté le 15.10.21)

⁶ <https://www.bkd.be.ch/fr/start/ueber-uns/die-organisation/bkd-generalsekretariat/centre-acces.html> (consulté le 14.03.22)

enseignant-es et toute autre personne travaillant dans les établissements) est pris en compte dans ce concept et fait partie intégrante de sa mise en œuvre.

- Un **bureau «santé à l'école»** inter directions (DICS - DSAS) coordonne les activités de promotion de la santé et de prévention dans les écoles. Il met aussi en place des journées de formation pour les directions d'école et pour les enseignant-es sur les thématiques de promotion de la santé et de prévention à l'école, mais aussi pour leur propre santé (personnelle et professionnelle). Des projets sont menés par le bureau «santé à l'école», en collaboration avec différents partenaires (*cf.* projets mentionnés plus bas dans ce rapport).
- Un **service de soutien individualisé** auquel peuvent faire appel les enseignant-es a été mis en place depuis plusieurs années. La personne responsable peut adresser les enseignant-es vers divers partenaires ou autre thérapeutes au besoin.
- Des **dispositifs de supervision** sont mis en place dans divers établissements.
- L'**Espace santé social** est à disposition des directions et des enseignant-es⁷.

Genève

- **Entrée dans la profession:** les enseignant-es novices sont accompagné-es durant le début de leur carrière par des enseignant-es expert-es spécialement formé-es. Elles et ils bénéficient ainsi d'un espace d'échange de pratique et de formation complémentaire pour analyser les situations complexes et aborder les relations spécifiques famille-école.
- **Accompagnement de la pratique enseignante:** dans le cadre de leur formation continue, les enseignant-es peuvent bénéficier d'un soutien personnalisé et des mesures d'accompagnement par un coordinateur ou une coordinatrice pédagogique. Les équipes travaillant avec un public complexe peuvent également bénéficier de mesures de supervision pédagogique.
- **Formation continue:** le canton de Genève met à disposition un catalogue de formations traitant notamment de questions liées à la santé des enseignant-es.
- **Soutien des ressources humaines:** en cas de difficulté rencontrée sur la place de travail (conflit hiérarchique ou entre collègues) et/ou de problème de santé, le personnel peut s'adresser de manière confidentielle au responsable des ressources humaines de sa direction générale pour obtenir un lieu d'écoute, de conseil et d'appui. Les ressources humaines contribuent également à la formation et au développement des compétences des cadres en matière de suivi santé et gestion des situations complexes. Avec le COVID, les mesures de soutien ont été renforcées et les enseignant-es peuvent, dans le cadre d'un projet pilote, contacter une ligne de soutien psychosocial externe, confidentiel et anonyme, disponible 24/24.
- **Service de la médiation scolaire:** les enseignant-es peuvent faire appel au personnel du service de la médiation scolaire, lequel accompagne les établissements scolaires aux prises avec des situations de conflit ou de crise impliquant plusieurs acteurs et actrices ou groupes (personnel enseignant, éducatif ou administratif, intervenant-es externes, élèves, parents d'élèves, etc.). Il intervient également sur un versant préventif, en proposant des conseils et des interventions relatives à l'organisation de la vie quotidienne et à la régulation des comportements des élèves dans les établissements scolaires.

⁷ <https://www.fr.ch/travail-et-entreprises/travailler-a-letat/consultation-espace-sante-social-cess> (consulté le 04.11.21)

- **Groupe de confiance du canton:** en cas de difficulté rencontrée sur la place de travail (conflit hiérarchique ou entre collègues), le personnel peut s'adresser aux membres du Groupe de confiance de manière gratuite et confidentielle, pour obtenir un lieu d'écoute, de conseil, d'appui ou de médiation.

Remarque: en plus des différents dispositifs exposés ici, les cantons peuvent mettre en œuvre les autres programmes et projets mentionnés dans la présente rubrique, ci-dessous, tels que L'école en action ou Réseau d'écoles²¹.

Écoles en santé

Écoles en santé est le centre de compétences de la Fondation RADIX⁸ concernant le domaine scolaire. Il aborde différentes thématiques comme l'alimentation, la prévention des addictions, la santé psychique ou la santé des professionnel·les de l'école. Il propose différentes offres, parmi lesquelles MindMatters ou L'école en action (voir ci-dessous).

<https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/>

MindMatters

« MindMatters est un outil clé en main visant à la promotion de la santé psychique des adolescent·es à l'école secondaire ainsi que du personnel scolaire. Ce programme encourage le développement des compétences psychosociales et l'implication de l'école dans cette démarche. Grâce au développement d'un climat scolaire bienveillant et à l'attention particulière portée sur la santé des enseignant·es, leur santé psychique ainsi que celle des élèves est soutenue. Cela renforce la qualité de l'enseignement et l'accompagnement dans leur transition vers leur future formation. »⁹

MindMatters a été créé en Australie dans les années 1990 et adapté en Allemagne par la suite. C'est la Fondation RADIX qui l'a d'abord adapté pour les écoles alémaniques, en lien avec le *Lehrplan21*. Elle l'adapte aujourd'hui pour les écoles romandes.

<https://www.mindmatters.ch/fr/>

L'école en action — prévention du stress au travail

Le projet a pour but de renforcer la santé psychique du personnel enseignant, des directions et des autres adultes de l'école. Le projet est caractérisé par un processus participatif et repose sur un outil d'enquête visant à prendre en compte la situation particulière de chaque établissement. Un suivi par un conseiller ou une conseillère est aussi prévu.

Lors des discussions dans le cadre des réunions de la COPAR, la proximité avec les besoins du terrain et le caractère collaboratif du projet sont perçus positivement, comme le suivi par un conseiller ou une conseillère. Parmi les aspects à vérifier, il a été question de la fiabilité scientifique de tels outils d'enquête en ligne et de leur prix. Cet outil étant couteux, il semble crucial de démontrer l'effet positif du projet, notamment dans la logique de la prévention comme moyen de limiter l'intervention en situation de crise et son impact financier. L'un des membres de la COPAR a néanmoins vivement recommandé ce projet, après en avoir vécu la mise en place dans son établissement.

⁸ RADIX est une fondation privée reconnue d'intérêt public fonctionnant comme centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique. <https://www.radix.ch/fr/> (consulté le 30.03.21)

⁹ <https://www.mindmatters.ch/fr/> (consulté le 25.03.21)

Le projet a d'abord été testé en Suisse allemande puis y a été ouvert à toutes les écoles, tandis que la phase pilote s'est terminée en Suisse romande en 2020 et a fait l'objet d'un rapport ([Meyer, Stehlin & Feller, 2020](#)). Cette évaluation en donne un retour positif et recommande que le projet soit proposé dans tous les cantons romands. L'instrument d'enquête a été revu, il peut désormais être adapté de manière encore plus souple aux différents niveaux scolaires. Enfin, un soutien financier peut être demandé par les établissements qui souhaitent mettre en place le projet.

L'école en action est mis en œuvre par la Fondation RADIX sur mandat, et en collaboration avec Promotion Santé Suisse.

<https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/lecole-en-action/>

Alliance PSE

Alliance pour la promotion de la santé des professionnels de l'école (PSE) est un réseau d'associations professionnelles ainsi que d'institutions avec une expertise scientifique et expérience pratique (Hautes écoles spécialisées et Hautes écoles pédagogiques), soutenu par la Fondation RADIX. Un groupe de travail a rédigé un [argumentaire](#) (Alliance PSE, 2018) et des [recommandations](#) (Alliance PSE, 2020). On trouve sur son site une plateforme réunissant différents contenus et publications en rapport avec la santé à l'école.

<https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/promotion-de-la-sant%C3%A9-des-professionnel-le-s-de-l-ecole/>

Réseau d'écoles21

Le Réseau d'écoles21 aborde la santé à l'école de manière systémique et propose des actions pour la santé des personnels de l'école. Les écoles qui souhaitent devenir membres de ce réseau suivent un programme sur trois ans défini en fonction de leurs besoins. Chaque canton dispose d'un-e répondant-e pour le projet, les écoles peuvent bénéficier de soutien et de conseils pendant la mise en œuvre et participer à des journées d'étude. Un site internet réunit documents et informations utiles.

Le réseau est plutôt étendu en Suisse, de nombreux cantons l'ont développé ou sont en train de le développer (30 % des élèves apprennent dans une école du réseau).

<https://www.reseau-ecoles21.ch>

Brochure Qualité de vie dans les écoles par Marc Thiébaud

Marc Thiébaud, qui dispose d'une longue expérience dans l'accompagnement des écoles, a rédigé une brochure destinée au corps enseignant. Il a également transféré le contenu de la brochure sur un site internet, les deux volets (brochure et site) étant conçus pour fonctionner de manière complémentaire. Le site met à disposition diverses informations, des textes écrits ou sélectionnés par des professionnel·les. Il pourrait être développé en tant que tel ou associé à une autre démarche, telles qu'Écoles en santé ou l'Alliance PSE par exemple.

<https://www.qualite-de-vie-dans-les-ecoles.ch/>

Feel-ok.ch

Cette plateforme germanophone offre de multiples ressources pour trois publics: élèves, enseignant-es et parents. Elle propose trois versions (CH, D, Aut) et des sous-versions cantonalisées (12). Les contenus sont rédigés et validés par des organisations expertes et des spécialistes. Des outils pratiques à utiliser en classe sont mis à disposition.

https://www.feel-ok.ch/de_CH/jugendliche/jugendliche.cfm

Cahier de référence pour les professionnel·les « Promouvoir la santé psychique des adolescent·es à l'école et dans l'espace social »

Ce cahier de référence a été réalisé en collaboration avec des spécialistes de plusieurs domaines concernés et donne de nombreuses informations sur les adolescent·es, accompagnées de témoignages. Si le contenu concerne la santé des adolescent·es, il est envisagé comme un outil utile pour les enseignant-es en contact avec des adolescent·es, leur permettant de mieux connaître leurs élèves et de disposer d'informations et d'outils validés par des spécialistes.

https://www.santepsy.ch/media/document/0/promouvoir_la_sante_psychique_des_adolescents-annexes.pdf

Rapport sur les perturbations scolaires

La CIIP a confié le mandat à deux chercheuses de la Haute école pédagogique du canton de Vaud de mener une étude ([Gremion & Monney, 2021](#)) au sujet d'élèves dits « perturbateurs ou perturbatrices » qui seraient en augmentation, afin de mieux comprendre si le phénomène est lié à un emballement médiatique ou s'il s'agit d'une réalité. En se basant notamment sur des entretiens avec plusieurs interlocuteurs et interlocutrices dans les départements d'instruction publique romands, elles proposent de parler de « situations perturbées » plutôt que d'« élèves perturbateurs ou perturbatrices », car les perturbations relèveraient plutôt du caractère interactionnel de l'évènement concerné que du seul trouble du comportement d'un·e élève.

Elles soulignent également que leurs interlocuteurs et interlocutrices ne voient pas d'augmentation significative du nombre de cas, et proposent une explication de la perception d'une augmentation des cas de perturbations par divers facteurs, tels que la scolarisation obligatoire dès 4 ans (qui mettrait notamment une pression plus grande sur le passage en 3^e année), l'injonction à l'inclusion ressentie par certain·es enseignant·es en lien avec les démarches vers une école plus inclusive (qui paradoxalement mettrait plus l'accent sur les différences des élèves)... Plus globalement, elles relèvent également une accumulation de changements ayant des impacts sur l'école et le métier d'enseignant·e (comme HarmoS, l'école inclusive, la RPT (réforme de la péréquation financière), les tensions entre le terrain et les départements, le renforcement des directions, etc.) qui créent une instabilité, une insécurité, induisant une moins bonne tolérance au stress et aux situations difficiles et/ou conflictuelles.

Les deux chercheuses relèvent, enfin, l'importance de la communication avec les familles, trop souvent délaissée, et plaident pour un véritable partenariat.

Données et informations intercantionales romandes

L'IRDP réunit régulièrement diverses données et informations intercantionales, qu'il met à disposition sur son site¹⁰. Voici quelques thématiques en lien avec la santé des enseignant-es :

- Personnel des écoles de l'Espace romand de formation
- Les élèves de l'ERF
- Mesures pédagogie spécialisée
- Soutien intégratif
- Sites cantonaux romands de pédagogie spécialisée
- Concordat de pédagogie spécialisée
- Personnel des écoles de l'Espace romand de formation
- Formations des futurs enseignant-es

Pour accéder aux données: consulter les données organisées par [thématiques](#) ou faire une recherche dans la [base de données](#) de l'IRDP¹¹.

Principes à retenir

- Une approche **systemique** de la question de la santé des enseignant-es/de la santé à l'école est indispensable, tant les acteurs et actrices sont interdépendant-es dans ce domaine;
- agir dans la continuité (**prévention, intervention, postvention**) afin de ne pas se contenter d'intervenir dans des situations de crise, et, les évitant, d'améliorer le climat scolaire et le bien-être à l'école;
- le **collectif, participatif** est apprécié, non seulement parce qu'il permet d'être plus proche des besoins du terrain, mais aussi parce que les enseignant-es, plus impliqué-es dans les choix, sont plus susceptibles de participer aux projets, mesures... mises en place, et peut-être aussi parce que le collectif, en soi, est une solution ou une réponse aux problématiques vécues par les enseignant-es et les autres acteurs et actrices du système scolaire;
- éviter de simplement traduire des concepts alémaniques ou étrangers sans prendre en compte les spécificités du contexte romand: l'adaptation d'un dispositif existant devrait se faire avec les acteurs et actrices proches du terrain, connaissant les besoins attendus particulières.

¹⁰ Système d'information de l'Espace romand de la formation <https://www.irdp.ch/institut/monitorage-missions-irdp-1563.html>

¹¹ Thématiques : <https://www.irdp.ch/institut/thematiques-sierf-3626.html>

Base de données : <https://www.irdp.ch/institut/informations-indicateurs-44.html> (Pages consultées le 14.03.22)

Conclusions à l'intention de l'AP-CIIP

Réseau et coordination

Des programmes, mesures et dispositifs existent, mais l'hétérogénéité des pratiques et le manque de coordination constituent aujourd'hui clairement des obstacles à une prise en charge de la santé des enseignant-es. La mise en réseau des acteurs et actrices de ce domaine et la coordination au moyen d'une plateforme ou d'un portail internet apporteraient une première solution qui aurait également d'autres effets bénéfiques :

- proposer une porte d'entrée claire pour toutes les personnes concernées ;
- avoir une vue d'ensemble du domaine, des projets/programmes existants, des professionnel·les concerné·es, etc. ;
- associer les acteurs et actrices de ce domaine, les projets et programmes ;
- faire connaître les pratiques existantes, les partenaires potentiel·les... ;
- clarifier le rôle des un-es et des autres, structurer clairement l'offre existante ;
- identifier les lacunes ;
- éviter de multiplier les intervenant-es, les spécialistes, les formations. Mettre à profit, coordonner les forces existantes et informer sur les possibilités ;
- ...

Différentes options ont été discutées. Le site feel-ok.ch (destiné aux jeunes alémaniques et qui propose également une plateforme pour les enseignant-es) a été cité en exemple à plusieurs reprises. Il faut cependant savoir que l'équivalent romand pour les jeunes, ciao.ch, ne souhaite pas se développer dans ce sens. Une adaptation ou un prolongement en français de feel-ok.ch est envisageable, ainsi que la création d'une plateforme, le développement d'une plateforme existante ou la réunion de plusieurs plateformes existantes. La mise en réseau préalable des acteurs et actrices pourrait permettre d'identifier la meilleure solution.

Lors des réunions de la COPAR, le site d'Écoles en santé de la Fondation Radix ainsi que la plateforme d'informations d'Alliance PSE, le site Qualité de vie dans les écoles par Marc Thiébaud ou le Réseau écoles21 ont été identifiés comme bases de départ possibles, individuellement ou en les réunissant, dans le but de créer une plateforme romande.

Il a aussi été question de collaborations et partenariats, en particulier avec éducation21 (dans le cadre du renouvellement de la convention entre la CIIP et éducation21) et/ou avec RADIX.

Formation

La formation est centrale dans cette thématique. Initiale et continue, elle doit évoluer pour mieux préparer les enseignant-es à ce qu'elles et ils vont vivre dans les classes, pour les soutenir lorsqu'elles et ils ont besoin de développer leurs compétences, d'élargir leur éventail d'outils afin de se sentir compétent-es dans les situations rencontrées sur le terrain. Il s'agit à la fois de mieux comprendre les enjeux de la santé à l'école, mais aussi d'être mieux préparé-es sur des questions spécifiques, en particulier la diversité/l'inclusion et le numérique par exemple. Par ailleurs, un CAS en promotion de la santé à la HEP Vaud et à Zürich permet de se spécialiser dans le domaine.

La formation des directions (FORDIF) doit également être complétée par un module/cours sur les ressources humaines et la santé des enseignant-es en particulier. Par ailleurs, les questions de formation peuvent être discutées dans la Conférence latine de la formation des enseignant.es (CLFE).

Relations écoles-familles

La place donnée à la communication avec les familles varie selon les écoles en Suisse romande et réduit encore trop souvent les parents à leurs devoirs envers l'école et les rapports entre les enseignant-es et les familles aux situations de tension ou de conflit. Pour que la relation devienne bénéfique, il est recommandé non seulement de mieux structurer, encadrer la communication, mais aussi et surtout d'instaurer un véritable partenariat.

Les partenaires privilégiés en ce qui concerne cette question sont bien sûr la FAPERT et les associations de parents d'élèves. Comme les représentant-es de la FAPERT l'ont rappelé à plusieurs reprises, elles souhaitent devenir plus visibles et développer des actions permettant d'améliorer la communication entre les parents et les écoles, par exemple en intervenant dans les classes lors de la rentrée. Elles n'ont pour l'instant qu'une influence limitée aux parents membres et il leur est difficile d'atteindre les autres familles.

Les conseillers familiaux et conseillères familiales, qui peuvent se rendre dans les familles lorsque nécessaire, constituent un autre moyen de créer des liens avec les parents pour qui la communication avec l'école s'avère difficile.

Information, promotion

Afin de mieux tirer profit de ce qui existe déjà et fonctionne, il est important d'informer les personnes concernées. Une plateforme commune pour les cantons romands serait un pas important dans ce sens, car cela permettrait de centraliser l'information, de la diffuser largement, de mettre en valeur les bonnes pratiques et de promouvoir des programmes ayant fait leurs preuves.

Évaluation et recherche

Différents travaux ont été évoqués au fil des réunions afin de mieux connaître ce qui se fait sur le terrain et de mieux comprendre la problématique, telle qu'une revue de littérature dans le domaine de la santé des enseignant-es ou une liste de bonnes pratiques.

Parmi les travaux existants discutés lors des réunions de la COPAR, il y a bien sûr l'[étude](#) mandatée par le SER en 2017 sur la santé des enseignant-es (Studer & Quarroz, 2017), mais aussi celle menée par le [CAPPES](#) en 2016 sur l'épuisement professionnel (CAPPES, 2016), ainsi qu'une [évaluation de la phase pilote du projet « L'école en action »](#) (Meyer, Stehlin & Fehler, 2020).

Ces documents ainsi que d'autres pourraient être réunis et figurer sur une plateforme romande. Par ailleurs, il existe une vaste littérature scientifique qui pourrait être explorée, dans le cadre d'une revue de littérature, ce qui permettrait de proposer une sélection d'ouvrages de référence sur cette même plateforme, comme le fait l'Alliance PSE sur son site¹².

¹² <https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/promotion-de-la-sant%C3%A9-des-professionnel-le-s-de-l-ecole/plateforme-dinformations/>

Références

Présentations et intervenantes

Promouvoir la santé des enseignants et enseignantes: projet et pistes de réflexion. Gaël-Anne Pannatier, Fondation Radix, Réseau écoles21.

Prévention et promotion de la santé des professionnels à l'école. Claire Hayoz, Réseau écoles21 — éducation21, et Gaël-Anne Pannatier, Fondation Radix, Réseau écoles21.

Prévention promotion de la santé des enseignants. Présentation du CAPPES (Laurence Oro-Messerli, Chargée de mission au Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires – CAPPES).

Promouvoir la santé des adolescent·es à l'école et dans l'espace public. Présentation d'un cahier de référence pour les professionnel·les. Alexia Fournier Fall, Commission de Prévention et de Promotion de la Santé — CPPS — du Groupement des Services de Santé Publique — GRSP — et Florence Nater.

Rapport d'analyse. Des questionnements et dispositifs de réponse face aux situations de perturbation scolaire dans les cantons romands, récurrence, variation et propositions. Lise Gremion et Corinne Monney, Haute école pédagogique Vaud — HEP Vaud.

Références bibliographiques

Alliance PSE. (2018). *La santé renforce l'éducation.* Alliance PSE dans les écoles

https://www.radix.ch/media/svuhh1aw/argumentaire_2018_alliance_pse.pdf

Alliance PSE. (2020). *Recommandations pour soutenir la santé du personnel enseignant.* Alliance PSE dans les écoles.

https://www.radix.ch/media/omjif0on/recommandations_fr_web.pdf

CAPPES. (2016). *Épuisement professionnel: prévention et gestion du stress auprès des enseignant·e·s de l'enseignement obligatoire et postobligatoire du canton de Neuchâtel. Synthèse du retour de l'enquête menée en 2016.* CAPPES.

https://www.ne.ch/autorites/DEF/capp/Documents/20190430_%C3%89puisement%20professionnel_annexe_synth%C3%A8se.pdf

Gremion, L. & Monney, C. (2021). *Rapport d'analyse des questionnements et dispositifs de réponse face aux situations de perturbation scolaire dans les cantons romands, récurrences, variations et propositions.* CIIP.

<https://www.irdp.ch/institut/analyse-situations-perturbation-scolaire-dans-3532/irdp-fromsearch-3.html>

Meyer, L., Stehlin, C. & Feller, R. (2020). *Évaluation du projet-pilote « L'école en action — Prévention du stress au travail ».* INTERFACE Évaluation.

<https://www.radix.ch/fr/ecoles-en-sante/offres/lecole-en-action/contexte/>

Studer, R. & Quarroz, S. (2017). *Enquête sur la santé des enseignants romands.* Institut universitaire romand de Santé au travail.

<https://edudoc.ch/record/127934?ln=fr>



Pour répondre à des préoccupations du Syndicat des enseignantes et des enseignants de Suisse romande (SER) concernant la santé des enseignant.es, Monika Maire-Hefti, Présidente de la Conférence intercantonale de l’instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), a confié en 2017 le mandat à la commission consultative des associations partenaires (COPAR) de mener une réflexion sur la question afin de soumettre des recommandations à l’Assemblée plénière de la CIIP. Ce rapport synthétise les échanges entre les membres de la COPAR ainsi qu’avec des intervenantes externes, spécialistes de domaines concernés. En ressortent d’une part quelques principes forts, tels que l’approche systémique, la continuité de l’action (prévention, intervention, postvention) ou les processus participatifs, et, d’autre part, des domaines d’action comme la création d’une plateforme commune, l’amélioration de la formation initiale et continue des enseignant.es ainsi que celles des cadres (FORDIF), l’instauration d’un véritable partenariat avec les familles ou la mise en place d’une veille dans le domaine.